



Dossier du BHI N° AB-2

LETTRE CIRCULAIRE 60/2015
19 août 2015

**COMITE INTERNATIONAL FIG-OHI-ACI SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR
LES HYDROGRAPHES ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE (IBSC)
POSTE DE REPRESENTANT DE L'OHI A POURVOIR**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le BHI a appris avec une profonde tristesse le décès, en début de mois, du Prof. Dr. Delf Egge de la *HafenCity Universitaet* (Allemagne), qui était membre du comité international sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC).
2. Le Prof. Egge avait rejoint le comité en 2003 en tant que l'un des quatre représentants de l'OHI et a activement contribué au développement des normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine ainsi qu'à l'examen des programmes présentés ces 12 dernières années. Le Comité de direction du BHI présente ses sincères condoléances à sa famille et exprime sa sympathie aux communautés hydrographique et universitaire allemandes pour cette immense perte.
3. Conformément à la procédure en vigueur, le Comité de direction demande à présent aux Etats membres d'envisager la candidature d'un expert qualifié et expérimenté pour pourvoir le poste vacant de représentant de l'OHI au sein de l'IBSC. Les candidats doivent pouvoir faire la preuve qu'ils possèdent une expérience et des compétences appropriées qui seront pertinentes et utiles aux travaux du comité.
4. Les membres du comité sont censés assister à toutes les réunions et participer aux travaux par correspondance entre les réunions. Il est entendu que le candidat retenu participera à la 39^{ème} réunion de l'IBSC qui doit avoir lieu en mars/avril 2016 (les dates et lieu précis restant à décider).
5. Les Etats membres doivent également prendre en considération le fait que l'OHI ne subventionne pas la participation de ses représentants. Les représentants de l'OHI doivent pouvoir être soutenus par leur propre organisation pour toutes les dépenses encourues au titre de membre du comité. En fonction de la disponibilité crédits du fonds de l'IBSC, lequel est financé par les droits perçus au titre de la soumission des programmes pour homologation, une aide partielle peut être fournie aux membres du comité pour participer aux réunions et réaliser des visites sur sites.
6. Le mandat et les règles de procédure de l'IBSC sont disponibles à la section IBSC du site web de l'OHI.
7. Un formulaire de candidature est fourni en Annexe A. Les candidatures doivent inclure le curriculum vitae détaillé du candidat et parvenir au BHI (info@iho.int) **avant le 10 novembre 2015**.

8. Le Comité de direction examinera les candidatures reçues et, en liaison avec le Prof. Nicolas Seube (Canada), président de l'IBSC, confirmera le nouveau membre de l'IBSC ou, si besoin est, consultera les Etats membres pour l'aider dans son choix.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mustafa IPTES', is centered on the page. The signature is fluid and cursive, with a prominent initial 'M' and a long horizontal stroke at the end.

Mustafa IPTES
Directeur

Annexe A: formulaire de candidature

**COMITE INTERNATIONAL FIG-OHI-ACI SUR LES NORMES DE COMPETENCE POUR
LES HYDROGRAPHES ET LES SPECIALISTES EN CARTOGRAPHIE MARINE (IBSC)**

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

(à retourner au BHI info@iho.int avant le 10 novembre 2015)

NB : Les cases s'agrandiront au fur et à mesure de la saisie de la réponse

Etat membre :

**Souhaitez-vous proposer la candidature d'un expert en tant que
membre de l'IBSC ?**

OUI ou NON ?

SI OUI :

Nom :

Mél :

Commentaires :

Signature :

Date :

Pièce-jointe : CV du candidat proposé.